



INTERSYNDICALE

Branche de organismes de formation - CCN – IDCC 1516

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 décembre 2024,

BLOCAGES PERSISTANTS DANS LES NÉGOCIATIONS AVEC LE PATRONAT

« APPEL À LA RESPONSABILITÉ PATRONALE »

Les organisations syndicales de salariés regrettent que malgré la présence du ministère du travail les organisations patronales ne nous permettent pas d'avancer dans l'intérêt des salariés dans le cadre d'une négociation collective de branche digne de ce nom.

Les années passent et se ressemblent, l'inacceptable perdure tout comme le manque de considération pour le travail des salariés. Le contexte économique et social de plus en plus difficile accroît l'incertitude notamment en termes d'emploi et de conditions de travail et n'a visiblement pas été intégré par les organisations patronales. Ces mêmes organisations qui mettent pourtant en avant le déficit d'attractivité de la branche.

Les organisations patronales introduisent régulièrement une relation hiérarchique et infantilisante peu propice à la possibilité de trouver un accord. Nombreuses sont les situations de blocage (structuration de la rémunération, classification, durée du travail, forfaits jours cadres et non-cadres et contrôle de la charge de travail, repos compensateur équivalent, contingent heures supplémentaires, etc.). Leurs mandats dans les discussions sont toujours très réduits et les thématiques importantes sans cesse reportées. La négociation de branche en devient minimaliste. Nous appelons les employeurs à plus de responsabilité pour structurer un plan d'action adapté aux évolutions actuelles ou à venir et qui de toute évidence vont nous pousser à changer de paradigme.

C'est dans ce contexte global que les organisations patronales en commission paritaire ont à nouveau proposé une augmentation indigne malgré une année blanche en 2024 (aucun syndicat signataire). Cette situation perdurant sur les SMC 2025 (Salaire Minimum Conventionnel) nous ne sommes toujours pas signataires de l'accord sur les minima.

Nous continuerons à nous mobiliser pour que la négociation collective de branche aboutisse enfin à de réelles avancées pour tous les salariés.

CONTACTS

SNEPL -CFTC

Suzanne SELLAM

suzanne.sellam@snepl-cftc.fr

SNPEFP -CGT

William PERENNES

william.perennes@efp-cgt.org

UNSA FESAD

Christine SAVANTRE

christine.savantre@unsa.org

FIECI CGC

Larbi BESSA

l.bessa@free.fr

SNEPAT- FO

Laurence GILBERT

lgilbert@snepat-fo.fr

Dalila SIDHOUM

dalilasidhoum75@gmail.com